



la lettre du

pS-Eau

programme Solidarité Eau

numéro 67

OCTOBRE 2011

Dans ce numéro

En Mongolie

- Innovations techniques et sociales dans la périphérie de Oulan Bator

A Madagascar

- Professionnaliser la gestion d'une adduction gravitaire à Anjozorobe

Au Bénin

- Un partenariat de territoire à territoire entre Bohicon et la communauté d'agglomération Seine-Eure

Au Mali

- Création de points d'eau et organisation de la maintenance préventive en intercommunalité

éditorial

Les Français approuvent les actions de solidarité des collectivités

Cette année 2011 s'achève dans la tourmente. Tourmente financière, économique, politique qui pourrait atteindre et compromettre les efforts engagés pour donner à chacun l'accès à l'eau et à l'assainissement.

A Madagascar, la crise politique n'en finit pas de finir, à Mogadiscio et dans l'ensemble de la corne de l'Afrique, la famine sévit et s'installe durablement. En Afrique subsaharienne, l'insécurité a rarement atteint un tel sommet. Dans un monde où les contre-exemples d'un développement harmonieux et durable pullulent, il serait tentant de se replier sur soi pour faire face aux menaces réelles ou supposées

dont nous sommes régulièrement avertis.

A cela, dans le récent baromètre de l'opinion sur l'eau réalisé par le ministère français de l'Ecologie, 70 % des Français répondent qu'ils approuvent les actions de solidarité Nord-Sud des agences de l'eau et des collectivités. Cette affirmation se double d'une confiance aux maires et présidents d'intercommunalités en matière de gestion de l'eau et d'une volonté de voir mener des actions d'éducation, de sensibilisation et de formation de tous les publics. C'est cette volonté de poursuivre les actions au niveau local qui se traduit dans les actions menées à Oulan-Bator, Anjozorobe,

Bohicon ou Gourma Rharous. Investissements sur le long terme, dialogues, multipartenariat, innovations, expertises technique et financière, dans chacun des projets décrits dans ce numéro, l'effort de tous, de l'utilisateur, du technicien au politique a été nécessaire.

Ces travaux qui visent à plus d'équité, plus de partage vont-ils être connus, relayés et entendus par nos responsables politiques au Sud comme au Nord ? Nous l'espérons et sommes tous convaincus de leurs volontés de soutenir cet effort en augmentant significativement l'aide publique au développement sur ce secteur.

Pierre-Marie Grondin

Des nouvelles de l'association

Toutes nos condoléances

Membre actif du pS-Eau, Rémi Pochat est décédé dans la nuit du 7 au 8 novembre.

Il venait de rejoindre le conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux au sein du ministère de l'Agriculture, en juin dernier. Rémi a consacré toute sa vie professionnelle à la recherche, à l'enseignement et à l'expertise, dans le domaine de l'hydraulique. Il a été notamment chef de département à l'Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement (CEMAGREF), directeur scientifique du Laboratoire central des points et chaussées (LCPC), vice-président de l'Université Paris-Est.

Rémi était activement impliqué dans les activités dites Recherche & Développement au sein du pS-Eau depuis 1995 :

– de 1995 à 1998, il a assuré la présidence du comité scientifique du programme Eau potable et assainissement dans les quartiers périurbains et les petits centres (www.pseau.org/epa/epaqppc)

– de 2000 à 2004, il a assuré la présidence du comité scientifique du programme Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain (www.pseau.org/epa/gdda)

– et depuis cette année, il assurait la présidence du comité scientifique du pôle R&D du pS-Eau

Dans ces fonctions, il a su apporter toute sa rigueur scientifique, son ouverture vers les autres secteurs et son dynamisme.

De plus, Rémi était membre, dès sa création en 2000, du conseil d'administration de l'association pS-Eau où il représentait le collège des chercheurs.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Le pS-Eau est un réseau d'organismes français et étrangers intervenant dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la solidarité.

Il facilite les initiatives locales de coopération internationale pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, encourage les échanges Nord/Sud et la cohérence des actions de ses membres.

Pour atteindre ces objectifs, le pS-Eau développe des activités d'appui-conseil, d'échange d'expériences, de capitalisation et de diffusion d'informations (site web, guides méthodologiques, bulletin trimestriel, groupes de travail, etc.).

Sommaire

EN MONGOLIE

3. Assainissement à Oulan Bator
Innovations techniques et sociales dans les quartiers périphériques

A MADAGASCAR

6. L'accès à l'eau à Anjozorobe
Professionaliser la gestion d'une adduction gravitaire

AU BÉNIN

9. Coopération Seine-Eure/Bohicon
L'adduction d'eau de Bohicon, première réalisation d'un partenariat prometteur

AU MALI

12. Gestion intercommunale dans le Gourma Rharous
Assurer la pérennité des services d'eau et d'assainissement

14. LES INFOS DU PS-EAU

Contribuer à la Lettre

La lettre du pS-Eau est un outil collaboratif. N'hésitez pas à proposer des articles à l'équipe de rédaction pour valoriser vos expériences, diffuser les enseignements de vos programmes d'action et lancer des réflexions sur des thématiques liées au secteur de l'eau et de l'assainissement.

S'abonner

Pour recevoir *la Lettre du pS-Eau* et toutes les informations que nous diffusons par courrier électronique (publications, invitation à des rencontres, appels à projets, offres de formation et d'emploi, etc.), transmettez-nous vos coordonnées.

Contact : Céline Noblot • noblot@pseau.org

Assainissement à Oulan Bator

Innovations techniques et sociales dans les quartiers périphériques

Sur trois ans depuis 2009, Action contre la Faim (ACF) a étudié diverses options techniques et de gestion de service d'assainissement familial dans les quartiers périphériques de la capitale mongole. Les conditions climatiques extrêmes ont conduit à des défis techniques peu explorés tandis que des critères socio-économiques et culturels particuliers ont exigé des approches innovantes et appropriées.

La Mongolie affronte une urbanisation massive et inorganisée, marquée par la sédentarisation croissante des populations nomades. Aujourd'hui, la moitié de la population habite ainsi la capitale, Oulan Bator, dont une majorité des habitants réside dans les zones de Gers. Ces quartiers présentent la particularité de regrouper des types d'habitats mixtes : des tentes traditionnelles (la yourte mongole) juxtaposées à des logements bâtis.

Les habitants des Gers disposent de latrines précaires installées sur leur terrain. Plus de 170 000 latrines domestiques insalubres polluent ainsi les sols et les nappes. Lorsque la fosse est pleine, les habitants la bouchent et en creusent une nouvelle à côté. L'accès à l'eau est laborieux. La population s'approvisionne au kiosque à l'aide d'une carriole, même lors des très rudes hivers. Les usagers consomment moins de 10 litres d'eau par personne par jour. De plus, ils perpétuent des pratiques d'hygiène héritées de leur style de vie nomade, qui s'avèrent inappropriées dans les zones de population dense.

La prévalence d'hépatite A et de dysenterie ont ainsi fortement augmenté ces dernières années.

Depuis mars 2009, ACF conduit un projet de recherche opérationnelle afin d'identifier des solutions pérennes pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans ces zones. Ce projet est soutenu aux plans technique et financier par les agences de l'eau Seine-Normandie et Artois Picardie.

ACF s'est attaqué de façon simultanée à chaque étape de la filière du traitement des déchets humains ainsi qu'à chaque composante du système : technique, sociale, environnementale et économique. Le projet s'appuie sur deux approches conceptuelles : l'Ecosan (Assainissement écologique, pour réutilisation) et le Sanmarket (le Marché Assainissement). La conception des toilettes est centrale et conditionne sa réussite.

Un processus itératif de R&D et de tests pilotes auprès de certains ménages ont eu pour but de développer un produit vendable, satisfaisant les caractéristiques suivantes : sain, écologique, non



ACF Mongolie

La sédentarisation croissante des populations nomades entraîne une forte urbanisation de la capitale mongole. Aujourd'hui, la moitié de la population habite la capitale, Oulan Bator.

consommateur d'eau, confortable (sans odeur), attractif, pratique (pour la vidange) et abordable.

L'objectif final est d'arriver à un catalogue d'offres de toilettes apte à satisfaire les différents types de sols et les attentes des usagers.

S'adapter aux spécificités locales

Grâce à un processus d'amélioration progressif basé sur plusieurs phases de tests de modèles de toilettes sans cesse améliorés, ACF a réussi à développer des écotilettes confortables et facilement vidangeables répondant aux

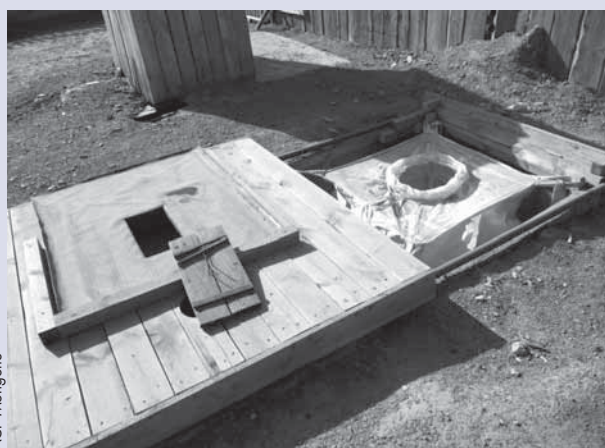


ACF Mongolie



ACF Mongolie

Les écotoilettes surélevées en zone inondables ont une "fosse tinette". Les modèles au sol « zip-zap » glissent sur un système simple de rails, libérant ainsi l'accès à la fosse, où un sac retirable collecte les excréta.



ACF Mongolie

attentes des usagers. Ces toilettes sèches sont équipées d'un dispositif de diversion d'urine et d'options en terme de confort ou de réponse à des problématiques locales (par exemple : toilettes surélevées dans les zones où les sols sont inondables).

Le compostage in situ, chez les ménages, a initialement été tenté mais fut peu concluant. Une semi-centralisation des boues pour le compostage s'est imposée. Cela requiert toutefois des services de vidange et de transport. L'opérateur local UlaanBaatar (USUG) des services d'eau et d'assainissement fournit ce type de service occasionnel à l'aide de camions de vidange déversant de larges quantités d'eau avant d'aspirer le contenu de la fosse, trop solide pour être pompé en l'état. Ce système n'est ni économique ni pratique dans les ruelles des Gers.

Le design des toilettes a dû intégrer l'aspect facilité de vidange. Les écotoilettes surélevées ont une "fosse tinette", tandis que des modèles au sol « zip-zap » glissent sur un système simple de rails, libérant ainsi l'accès à la fosse, où un sac retirable collecte les excréta. La diversion d'urine limite les volumes à transporter. Une camionnette équipée bientôt d'une grue manuelle permettra de fournir un service de collecte économique.

ACF a donc opté pour un système de traitement des boues par compostage sur un site centralisé. Le tabou sur l'utilisation des excréta humains en Mongolie (contrairement à la Chine voisine) et le climat extrême représentaient de gros challenges. Concernant le premier aspect, ACF mise sur l'utilisation d'outils marketing pour s'affranchir des barrières culturelles.

Pour s'adapter au climat, l'équipe a développé une unité de compostage dans un container parfaitement isolé, utilisant pour sa ventilation le système du "puits cana-

dien". Ce système de ventilation au moyen de tuyaux enterrés à 1,5 mètre de profondeur profite de l'inertie thermique de la terre pour maintenir, même par grand froid hivernal extérieur (-35 °C), une température facilitant le processus de décomposition des excréta.

Ce point est fondamental pour produire un compost de qualité à un coût abordable, donc économiquement commercialisable. Les premiers tests semblent démontrer la faisabilité d'un processus de compostage tout au long de l'année. Une grande première en Mongolie ! A noter que l'ONG française AREED expérimente en parallèle la dessiccation des excréta, potentiellement intéressante dans ce climat sec et froid, pour produire du combustible.

Marketing et financement social

ACF a lancé une étude de marché pour le compost. Il en ressort que l'horticulture et les espaces verts sont des cibles à privilégier au moins dans un premier temps. Ces deux activités qui s'approvisionnent bien souvent en composts importés d'Allemagne, semblent pouvoir générer des débouchés importants pour un compost fabriqué localement. D'autres voies de valorisation du compost sont cependant étudiées, notamment en maraîchage (pomme de terre notamment). La production maraîchère locale est extrêmement limitée à Oulan Bator, en raison du climat, de la fertilité réduite des sols et des habitudes culinaires (la viande constitue la base de l'alimentation).

Cependant, au vu de l'urbanisation rampante et de l'adoption d'un nouveau style de vie, on peut envisager une demande croissante pour des légumes locaux (culture sous serres) et donc une demande croissante pour un compost de qualité.



Promotion de l'offre d'assainissement lors d'une campagne de sensibilisation organisée par ACF

Le projet s'attaque par ailleurs aux trois éléments de l'approche marketing de l'assainissement.

1) fournir les solutions : ACF met au point des solutions locales (écotoilettes, compostage) et tente d'identifier des entrepreneurs pour approvisionner le marché ;

2) créer la demande selon les préceptes du marketing social : enquêter sur les aspirations des usagers, démonstrations, événementiels, site web, publicité, numéro vert affiché sur les écotoilettes... ;

3) financement social : une collaboration avec une banque verte locale aurait pour effet de développer des produits financiers permettant aux habitants des Gers d'acquérir les éco-toilettes. Un mode de subventions approprié pour réduire les coûts de production est également à l'étude.

Ce projet prometteur est à l'avant-garde de l'assainissement écologique en milieu périurbain,

dans les climats froids et au-delà. A travers une approche écologique orientée vers les populations défavorisées, il s'attaque à une problématique de santé publique, tout en respectant le cadre des lois du marché. C'est novateur pour ACF et nombre d'autres organisations sur la façon d'aborder les défis de l'assainissement urbain et les échecs répétés de la dissémination des projets Ecosan de par le monde.

Les projets d'assainissement nécessitent du temps et une recherche qui aide à comprendre les facteurs qui influencent les comportements de la population ciblée et détermine la meilleure manière de les atteindre. L'argument sanitaire, comme on aurait pu initialement le croire, a en définitive peu joué dans la motivation des populations concernées par l'expérimentation mongole. En revanche, le confort apporté et la notion d'un

statut social plus important conféré par la détention de toilettes de qualité ont « fonctionné ». L'assainissement écologique doit répondre à une aspiration au progrès et à un service, et non demander un effort ou représenter un retour en arrière. Autres points d'importance, l'assainissement écologique doit intégrer d'entrée les aspects économiques et recourir, au-delà des habituels techniciens et hygiénistes, à de nouvelles compétences comme celles de spécialistes du marketing, du design, de la sociologie, etc.

Enfin, ce projet inclusif d'ACF cristallise la connaissance, l'intérêt et la contribution d'un large éventail de partenaires et experts : la municipalité, les autorités locales, des universités et centres de recherche (mongoles, chinoises, anglaises), les réseaux Ecosan, Unicef, des ONG, les banques de développement, internationales et locales, et les mécénats de compétences

français (agence de l'eau, Veolia, chambres d'agriculture...). Un forum international sur l'eau et l'assainissement des zones de Gers, organisé à Oulan Bator par ACF, a réuni près 150 personnes. Puisse ce projet pilote aboutir à une solution diffusable à large échelle. ●

Nicolas Guibert – ACF

Contact ACF France

- Julie Gauthier
jgauthier@actioncontrelafaim.org
- Jean Lapègue
jlapegue@actioncontrelafaim.org

Professionnaliser la gestion d'une adduction d'eau gravitaire

A la demande de la municipalité malgache, l'association Amitié Madagascar Ile-de-France (AMIF) accompagne les autorités et les populations de la commune d'Anjozorobe dans la réalisation d'un programme de réhabilitation-extension du système d'approvisionnement en eau. Retour sur les étapes de cette opération marquée par un objectif : pérenniser l'accès à l'eau pour tous.

La commune rurale d'Anjozorobe compte un peu plus de 21 000 habitants qui vivent pour la plupart de la riziculture. Située sur les hauts plateaux de Madagascar, à 90 km au nord d'Antananarivo, Anjozorobe est bien desservie par la RN3, dans une zone à la pluviométrie suffisamment importante, mais la commune connaît des conditions sanitaires préoccupantes.

Réalisée en 1990, une première adduction d'eau potable consistait en un réseau gravitaire desservant le centre ville, et en quelques petits captages annexes alimentant les *fokontany* (villages) périphériques. Cependant en 2007, faute d'entretien, ces infrastructures étaient en mauvais état. Cette année-là, le taux d'accès à l'eau potable en 2007 était ainsi estimé par le maire à 20 % de la population communale, et le taux d'accès à l'assainissement quasi nul.

Préoccupé par cette situation, le maire de l'époque a sollicité l'appui de l'association Amitié Madagascar

Ile-de-France. Avec l'appui de correspondants expérimentés dans le domaine de l'eau, l'AMIF a réalisé une étude qui a révélé que le réseau gravitaire existant, bien que très dégradé, pouvait être remis en état, et que les sources qui l'alimentent suffisaient à la population, estimée à un horizon de 10 ans.

En 2008, débute une première phase de travaux, à laquelle le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif) apporte son concours financier. Ces travaux consistent en la réhabilitation du captage, du système de traitement et du réseau d'amenée, ainsi qu'en la protection de la ressource captée. Le barrage de captage, la station de filtration et 13 km de canalisations sont ainsi réhabilités. Le volume du bassin de retenue d'eau est accru par extension et surcreusement. Pour préserver la qualité de la ressource en eau, des épineux sont plantés autour du bassin de captage afin de le mettre à l'abri du bétail. La commune décide en outre d'installer, à proximité du barrage, un gardien chargé de réguler



Vincent Dussaux, pS-Eau

Réparties sur l'ensemble du centre ville, 32 bornes-fontaines sont accessibles aux 6 500 habitants de la commune, à moins de 200 m de leur habitat.

le débit à la sortie de la station de filtration, de veiller au bon entretien de l'espace et de supprimer les espèces nocives sur le bassin versant.

En complément, les fonds propres de l'association, obtenus par la mobilisation de ses membres, permettent la réhabilitation ou la

construction de 32 bornes-fontaines. Réparties sur l'ensemble du territoire du centre ville, elles sont accessibles aux 6 500 habitants à moins de 200 m de leur habitat. Cette réhabilitation du réseau de distribution est achevée en 2009, avec le remplacement d'un réservoir



AMIF

Ancien réservoir métallique de 9 m³



Vincent Dusseaux - pS-Eau

Nouveau réservoir en béton de 50 m³

voir de 9 m³ par un château d'eau de 50 m³. La construction de cette infrastructure importante pour une commune telle qu'Anjozorobe est effectuée par l'entreprise Ny Havana, qui a déjà assuré avec succès la réhabilitation de l'adduction d'eau. A la satisfaction de la population, depuis octobre 2009 les bornes-fontaines sont alimentées très régulièrement.

La complémentarité commune/comité de l'eau

Parallèlement à la réhabilitation des infrastructures, l'AMIF et la commune d'Anjozorobe ont œuvré à la mise en place d'une organisation de la gestion de l'eau potable, conforme au Code de l'eau malgache et capable d'assurer durablement l'entretien des ouvrages. En phase avec le processus de décentralisation de l'Etat malgache, la commune joue un rôle majeur dans la définition de l'organisation du service et dans le suivi de la gestion, déléguée à un comité de l'eau, mis en place par une délibération communale. Le président du comité de l'eau est nommé par le maire, qui choisit en l'occurrence la personne qui connaît le mieux les installations existantes et les ressources en eau de toute la commune, d'une surface de 512 km². Une trésorière et un secrétaire secondent le président. Un des points innovants de cette organisation a été la volonté de professionnaliser ce comité de l'eau via le recrutement de deux salariés : un gardien, déjà évoqué, chargé du suivi de la production d'eau potable et un technicien, chargé du suivi et de l'entretien des ouvrages.

Au niveau financier, le principe d'une indépendance du budget du comité de gestion de l'eau par rapport au budget communal est affirmé. Une nouvelle délibération communale détermine le prix de l'eau : 4 000 ariary (environ 1,4 €) par an

et par foyer, 40 000 à 100 000 ariary (entre 15 et 40 €) pour les administrations et services. Ces tarifs n'ont pas été déterminés par rapport au coût de l'eau, non encore évalué, mais par rapport aux capacités financières estimées de la population. Un premier budget prévisionnel fondé sur ces recettes permettrait d'assumer les coûts de maintenance, l'achat de produits de chloration ainsi que le salaire du gardien et du technicien.

Le bilan financier en fin d'année fait apparaître un taux de recouvrement de 63 % par rapport au budget prévisionnel. Il a permis d'assurer les dépenses incompressibles. Toutefois, le fonds d'investissement et les indemnités à verser aux bénévoles du comité n'ont pu être financés. L'année 2010, malgré une augmentation sensible du prix de l'eau (4 800 AR, soit environ 1,7 €), verra le taux de recouvrement diminuer à 58 % du fait d'une sécheresse exceptionnelle qui a sévi sur l'ensemble du pays, privant pendant plusieurs semaines la population d'une alimentation satisfaisante.

L'assainissement, un besoin exprimé par les populations

En 2010-2011, la coopération entre Anjozorobe et l'AMIF s'est penchée sur les problématiques de l'accès à l'eau potable dans les fokontany périphériques et de l'assainissement. Trois fokontany voient ainsi la réhabilitation ou la construction de systèmes d'adduction d'eau indépendants. Mais des rencontres avec la population de chacun des fokontany font apparaître un besoin réel d'installations sanitaires : douches et lavoirs collectifs, latrines familiales.

Un autre objectif du projet est donc d'améliorer les conditions d'hygiène par la construction de sanitaires publics et une campagne de sensibilisation. Celle-ci s'est ins-

piré des trois messages clés prônés par la plateforme Diorano-WASH¹, à savoir le lavage des mains au savon, l'utilisation effective des latrines hygiéniques et la préservation de la potabilité de l'eau, du puisage à la consommation. Une équipe constituée de membres d'AMIF, du comité de gestion de l'eau et de représentants de la commune a mené la campagne de sensibilisation dans chacun des fokontany. Des outils de communication (affiches, panneaux, vidéos) réalisés localement ou émanant de Diorano-WASH ont porté sur les changements de comportement et ont abouti à une implication de la population qui s'est engagée à réhabiliter les latrines existantes ou à en construire de nouvelles.



AMIF

Vers une délégation à un opérateur privé

Sur la base d'un diagnostic visant à évaluer les besoins d'amélioration des installations existantes et de construction, un concours a été lancé pour sélectionner les cinq latrines répondant le mieux aux normes de construction. Les douches et les lavoirs, dont la localisation a été déterminée par la population, sont actuellement en voie de finition. Cette extension du projet, d'un coût de 135 000 €, a été financée par des subventions de la communauté urbaine de Bordeaux, du conseil général de l'Essonne et de l'agence de l'eau Adour-Garonne. La part de fonds propres apportés par l'AMIF va croissant grâce à un développement de ses actions en France.

De son côté, la Fondation Orange a apporté une contribution qui a permis la réalisation de toilettes et de lave-mains dans les six

¹ Une structure qui encourage au développement des pratiques d'hygiène à Madagascar.

Point innovant de l'organisation: un technicien salarié du comité de l'eau est chargé de l'entretien des ouvrages.

écoles primaires des fokontany concernés. De ce fait la desserte en eau de chaque école et la disponibilité de lave-mains et toilettes dédiées aux garçons et aux filles permettent une meilleure sensibilisation à l'hygiène et au bon usage des installations par les jeunes, meilleurs acteurs des changements de comportement.

La gestion du service de l'eau et des installations d'assainissement qui se développe et se complexifie par l'extension géographique et la multiplication des infrastructures, appelle à une réflexion. La participation du maire d'Anjozorobe à une rencontre organisée dans le cadre du réseau Ran'Eau par le pS-Eau et le CITE en juillet à Paris, les partages d'expérience avec les autres acteurs de terrain, les rencontres avec les responsables des collectivités territoriales, ont contribué à faire avancer la réflexion de la commune sur une évolution du service de l'eau et de l'assainissement. Les points suivants ont été

avancés :

- le service de l'eau doit se soucier de la satisfaction des usagers et permettre une implication active de la population dans la détermination des projets et dans sa participation à la réalisation des infrastructures, gage de leur bonne utilisation ;

- l'exploitant doit être réactif dans la maintenance des installations, ce qui nécessite la formation de personnes ;

- la commune doit être rigoureuse dans l'évaluation du coût de l'eau, dans la fixation des tarifs et veiller au recouvrement des coûts. Elle doit être transparente dans ses décisions et le partage des responsabilités.

La gestion déléguée à un comité d'eau, bien qu'employant des salariés, semble aujourd'hui montrer ses limites, avec la complexité des infrastructures qui nécessite une professionnalisation de la gestion. De plus, le Code de l'eau malgache accepte que la gestion de

l'eau soit assurée à titre provisoire par un comité de gestion constitué en association, mais il préconise de manière générale la délégation à une société privée. Les responsables de la commune envisagent donc de faire évoluer le mode de gestion dans ce sens. L'élaboration d'un cahier des charges et du contrat de gestion est actuellement à l'étude. Ce nouveau contrat de délégation devra permettre de bien situer les responsabilités de chaque partie prenante (maître d'ouvrage, gestionnaire et représentation des usagers), en impliquant davantage la population. L'engagement des trois parties à respecter ses droits et ses devoirs apparaît comme un gage de réussite.

Contact

Suzanne Speidel – AMIF
suzanne.speidel@wanadoo.fr
amif.asso-web.com

L'adduction d'eau de Bohicon, première réalisation d'un partenariat prometteur

Engagée très récemment, la politique de coopération de la communauté d'agglomération Seine-Eure (CASE) n'a pas tardé à porter ces fruits. La complémentarité des partenaires et un dialogue continu ont été les clés d'un partenariat à suivre avec une commune béninoise.

La communauté d'agglomération Seine-Eure (CASE) a fêté ses 10 ans en 2011. D'abord centrée sur ses compétences d'aménageur d'un territoire de 29 communes comptant 61 000 habitants, l'agglomération a décidé de lancer, après les élections locales de 2008, une politique de coopération décentralisée, thématique sur laquelle elle a souhaité se doter de moyens lui permettant de devenir un acteur moteur en la matière.

Fin 2008, les élus décident de mettre en place le dispositif de financement "Oudin-Santini". A compter de l'exercice budgétaire 2009, 1 % des recettes d'eau et d'assainissement est désormais dédié au financement de projets portant sur l'accès à l'eau et à l'assainissement à l'international.

Sous la vice-présidence d'Hubert Zoutu, maire d'Heudebouville, les élus membres de la commission Coopération décentralisée ont orienté la politique internationale de l'agglomération sur deux axes : 1) mise en place d'une coopération décentralisée avec une

collectivité partenaire d'un pays du Sud ; 2) mise en réseau et soutien aux projets portés par les associations locales de solidarité internationale.

Deux critères ont présidé au choix de la première commune partenaire du Sud. Il devait s'agir d'une part d'un pays francophone, d'autre part, d'un pays bénéficiant d'une stabilité politique. Le Bénin répondant à ces critères, il est apparu cohérent de s'attacher à ce pays et la commune de Bohicon (114 000 habitants), au 4^e rang national en termes de population, correspondait à ces orientations.

Au Bénin, conformément aux prescriptions de l'article 93 de la loi n° 99 029 du 15 janvier 1999, les communes doivent désormais assurer la réalisation des infrastructures hydrauliques nécessaires sur leur territoire. Dès avril 2009, une délégation de la communauté d'agglomération Seine-Eure, conduite par Franck Martin, son président, se rend à Bohicon. Les premiers échanges avec le maire Luc Atrokpo confirment la

pertinence de nouer ce partenariat. Au regard des financements propres dégagés par l'agglomération Seine-Eure, le projet d'adduction d'eau villageoise est choisi comme premier axe de travail. Une charte d'amitié scelle cette relation partenariale et fraternelle.

Six villages sont concernés, comprenant à terme 20 000 personnes

Le projet a pour objectif d'améliorer les conditions sanitaires des populations de 6 villages périphériques du centre urbain de la commune de Bohicon (Fléli, Manaboë, Zakanmè, Zounzonmè, Sodohomè, Agbangon) soit une population actuelle totale de 10 000 personnes environ et de 20 000 à terme, tel que le prévoit le plan d'aménagement communal.

Cette adduction d'eau villageoise a pour ambition de permettre et de pérenniser l'accès à la ressource en eau potable de ces populations avec la réalisation de l'ensemble

des infrastructures nécessaires : un forage d'un débit de 20 m³/h, à une profondeur d'environ 60 m, un réseau de 12 km de canalisations desservant initialement 12 bornes-fontaines, puis 13 aujourd'hui, un système d'assainissement dans trois écoles, avec blocs toilettes Ecosan et lave-mains. En parallèle aux efforts d'investissement en équipement, le projet prend également en compte le fonctionnement de ce service public, concernant aussi bien les modalités de mise en œuvre que de suivi/évaluation.

L'agglomération Seine-Eure peut s'appuyer sur un véritable savoir-faire interne en matière d'eau et d'assainissement, compétence historique de la collectivité. Du côté de Bohicon, les services municipaux sont également techniquement solides pour aborder ce projet ambitieux. Pour autant, la constitution d'un multipartenariat a très vite été lancée avec les interlocuteurs suivants : agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), Fondation Veolia Environnement, Electriciens Sans Frontière, le pS-Eau. Puis



CASE

Le budget de l'installation de l'adduction d'eau de Bohicon voisine 500 000 €. Loin de couvrir ce montant, les financements Oudin-Santini ont cependant constitué une sérieuse base de départ, permettant à d'autres partenaires de s'engager financièrement.

d'autres partenaires ont été mobilisés tels que les services techniques des Etats français et béninois (au niveau régional et national) ainsi que la région Haute-Normandie, porteuse elle aussi d'une politique de solidarité internationale.

A l'échelle du territoire de l'agglomération, une association, le Collectif Tiers Monde, s'est largement impliquée dans le projet, notamment par le biais de son correspondant béninois résidant à Cotonou. Cette nouvelle coopération a été également l'occasion pour l'agglomération d'intégrer le réseau national des collectivités animé par Cités Unies France.

L'adduction d'eau villageoise à Bohicon, c'est un budget de près de 500 000 €. Loin de couvrir ce montant, les financements Oudin-Santini de l'agglomération ont cependant constitué une sérieuse base de départ, permettant à d'autres partenaires de s'engager financièrement.

Un pilotage concerté

Le nombre de partenaires impliquait de la rigueur dans la répartition des rôles de chacun. C'est pourquoi certains principes de fonctionnement ont été rapidement actés.

La commune de Bohicon constitue le porteur principal. A ce titre, elle élabore et rédige tous les documents techniques et administratifs du projet : descriptif initial, pièces nécessaires à la passation des marchés publics, etc. L'expertise de l'AESN s'est attachée au volet social de l'opération. La Fondation Veolia a apporté son expertise technique et méthodologique sur toutes les questions relatives à l'infrastructure via des missions de terrain de collaborateurs volontaires détachés de leur temps de travail et un appui conseil de l'équipe permanente.

De son côté, la CASE a assuré le pilotage de l'ensemble du partenariat et a supervisé le volet financier, qu'il s'agisse des dépenses ou des recettes. Les documents techniques administratifs rédigés au Bénin ont été adressés à la CASE-

Les financements du projet

• Agence de l'eau Seine-Normandie	près de 230 000 €
• Agglomération Seine-Eure, répartis sur trois exercices budgétaires	89 000 €
• Fondation Veolia Environnement, répartis sur trois exercices budgétaires	70 000 €
• Ministère de l'Immigration	60 000 €
• Commune de Bohicon	Plus de 38 000 €
• Région Haute-Normandie	10 000 €
• Association Collectif Tiers Monde	800 €

qui les a ensuite diffusé aux interlocuteurs concernés et a centralisé leurs remarques.

Quant au Collectif Tiers Monde, il a joué un rôle fondamental : l'association perçoit sur place les subventions et règle les factures auprès des entreprises.

Enfin, un comité de pilotage annuel réunissant les partenaires techniques et financiers est l'occasion de réaliser un point d'avance-

ment global, de partager les informations et de définir les priorités à venir.

Fin 2009, le projet entrait dans sa phase opérationnelle. Le dossier d'appel d'offres, rédigé par le directeur des services techniques de Bohicon, a été complété puis validé par les partenaires. La consultation a ainsi pu être lancée. Fin janvier 2010, une délégation française participait à l'analyse

des offres et au choix du prestataire. En parallèle, une deuxième consultation, portant sur la mission de contrôle (mission proche de celle d'un maître d'œuvre) était engagée.

Au mois d'avril 2010, le chantier démarrait. Une étude hydraulique préalable avait été diligentée, permettant de sécuriser le choix du site de forage. De l'eau en quantité plus que suffisante a bien été trouvée, à 60 m de profondeur. La construction du château d'eau a été lancée peu après, tout comme la pose des canalisations.

Chaque étape clé dans la réalisation du chantier a été supervisée par les partenaires. L'organisation du chantier, la qualité des matériaux, l'assemblage des équipements électromécaniques et les épreuves réseau ont donné lieu à des missions conjointes de la CASE et de la Fondation Veolia Environnement, avec au total 4 volontaires de Veolia mobilisés au titre du mécénat de compétence.

Le suivi de la tenue du chantier est un point de vigilance important. Chaque vendredi, tout au long de la durée du chantier, la mairie, les entreprises, les chefs de chantier, le correspondant du Collectif Tiers Monde et les ONG se sont rencontrés pour traiter des différents aspects de l'opération : travaux réalisés et programmés.

La commune de Bohicon a fait le choix d'une gestion en affermage, comme l'y incite la législation béninoise en vigueur. Le choix du fermier a fait l'objet d'une consultation dont le dossier d'appel d'offres avait été préalablement validé par les partenaires. Le fermier doit respecter un cahier des charges précis, notamment s'agissant de l'articulation du suivi d'exploitation avec la mairie de Bohicon, les partenaires français, mais aussi avec l'équipe d'intermédiation sociale. Des tableaux de bord détaillés

seront ainsi renseignés régulièrement, faisant l'objet d'un contrôle approfondi.

Une règle d'or : l'appropriation sociale

La réalisation d'une infrastructure d'adduction d'eau potable est une opération technique aux enjeux sociaux cruciaux. Dès le départ, une ONG béninoise, l'AERAMR, a été missionnée pour assurer l'accompagnement social du projet. Dans un souci de proximité avec les pôles de concentration des habitants autour de hameaux ruraux, la localisation des bornes-fontaines a été définie en concertation avec les populations.

L'accompagnement porte par ailleurs sur la diffusion d'une pédagogie de l'eau potable : pourquoi l'eau est-elle payante, pour quels usages réserver cette eau, comment utiliser les bornes-fontaines, etc. ? De nombreuses réunions ont été organisées dans les 6 villages concernés par le projet, en s'appuyant sur les autorités villageoises.

L'appropriation sociale du projet passe aussi par la valorisation de la force de travail locale. Pour les travaux ne nécessitant pas de compétences techniques particulières, le marché public prévoyait le recours à la main-d'œuvre locale. Les habitants des hameaux, principalement les hommes, ont ainsi été mobilisés par l'ONG et payés par l'entreprise pour la réalisation de certaines tâches : creusement de tranchées, etc.

Autre volet social important, la place des femmes. Là aussi, cet aspect a été préalablement envisagé avec l'ONG locale. Il a ainsi été décidé que les femmes volontaires pourraient être formées au métier de fontainière, contribuant à faire du réseau d'eau un élément intégré dans la vie économique, sociale et culturelle des villages.

Le circuit de paiement des factures

Les factures émises par les entreprises adjudicatrices des différents marchés sont remises à la mairie de Bohicon, qui apporte son visa. Le correspondant permanent du Collectif Tiers Monde en fait de même. La facture est alors envoyée à l'agglomération qui l'enregistre et en autorise le paiement. L'association Collectif Tiers Monde effectue alors un virement bancaire sur le compte de l'entreprise concernée.

dysfonctionnements éventuels, d'amélioration à apporter en termes de gestion, de qualité de service rendu, etc. Le marché confiant l'exploitation de l'adduction d'eau à un fermier précise de façon explicite que celui-ci doit travailler en partenariat avec l'ONG sur l'ensemble de ces questions ;

– mise en place d'associations d'usagers afin que le suivi/évaluation soit à terme porté par les habitants eux-mêmes. Ces associations deviendront alors les interlocuteurs de l'exploitant et de la mairie, dans une logique de gouvernance partagée.

Conscient de l'importance de ces questions, le Bénin a mis en place un dispositif méthodologique national pour la mise en œuvre de l'intermédiation sociale, en accompagnement des projets d'accès à l'eau potable. Des financements de l'Etat béninois et de la Banque africaine pour le développement sont disponibles pour ces actions

Afin de compléter ce dispositif de droit commun, et sur l'initiative de l'AESN, une sociologue spécialiste des projets d'eau en Afrique, a été missionnée début 2010 pour mener un audit du dispositif effectivement engagé sur place et émettre des préconisations qui constituent aujourd'hui le socle de l'accompagnement social du projet.

La confiance entre partenaires, un élément important

La relation de confiance instaurée entre la CASE, la commune de Bohicon et leurs partenaires constitue une clé essentielle de la réussite du projet. Mais pour dépasser les obstacles qui jalonnent forcément ce type d'opération, l'organisation de rencontres régulières, dans un objectif de compréhension et de suivi des opérations, fut également indispensable. La phase opérationnelle, de janvier 2010 à l'été

CASE

CASE



L'intermédiation sociale a également pour objet d'assurer un suivi/évaluation effectif du fonctionnement de l'adduction d'eau. Cet élément se traduit par deux axes majeurs :

– suivi par l'ONG, pendant un an après la mise en service de l'infrastructure, de l'utilisation du service public. Il s'agit là d'apprécier les volumes d'eau consommés, d'accompagner les familles utilisatrices, d'identifier celles qui n'accèdent pas à l'eau, d'en comprendre les raisons et de pouvoir rendre compte à la maîtrise d'ouvrage de

2011, a été jalonnée de 5 missions sur place. Les coûts liés à ces déplacements doivent être appréhendés en amont du projet pour ne pas en pénaliser l'économie globale.

Ce projet a été, dès le premier jour, porté politiquement et techniquement par la commune de Bohicon. Il s'agit là d'un élément central. Le partenariat de coopération décentralisée ne dépend pas d'un humanisme bien pensant du Nord, bien au contraire, il s'appuie sur une dynamique de développement local durable. Rappelons que la commune de Bohicon a contribué financièrement au projet à hauteur de 25 millions de FCFA, soit un peu plus de 38 000 €. Travailler dans le respect des autorités locales est primordial. C'est pourquoi le projet a très vite été présenté à l'ambassade de France au Bénin, au ministère béninois de l'Hydraulique et à ses services déconcentrés ainsi qu'aux acteurs locaux, par voie de presse (télévision, radio, bulletin municipal).

Le réseau d'adduction d'eau villageoise a été mis en service fin mars 2011. L'inauguration était programmée pour la fin du mois d'octobre 2011. Il ne s'agit là que de la première page du partenariat de coopération décentralisée entre la communauté d'agglomération Seine-Eure et la commune de Bohicon. D'autres projets sont déjà en cours de réflexion.

Contacts

- Rebecca Armstrong - CASE
rebecca.armstrong@seine-eure.com
www.wmaker.net/SeineEureInfos/Eauassainissement-environnement_r4.html
- Frédérique Héry
frederique.hery@veoliaeau.fr
www.fondation.veolia.com

Gestion intercommunale dans le Gourma Rharous

Assurer la pérennité des services d'eau et d'assainissement

Au nord du Mali, l'accès à l'eau et à l'assainissement demeure un enjeu vital. En 2008, le Syndicat intercommunal de la bande du fleuve (SICOBAF), qui regroupe quatre municipalités de la région, sollicite SOS SAHEL pour initier un programme multipartenarial axé notamment sur un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement des populations.

Le SICOBAF a été créé en 2007 par les élus de quatre municipalités du cercle du Gourma-Rharous (Banikane, Hamzokama, Rharous et Séréré), au nord de Tombouctou, pour créer une synergie et gérer des projets communs visant l'amélioration durable des conditions de vie des populations.

Ce nouveau programme fait suite à un premier projet d'amélioration de la santé des populations par l'accès à l'eau potable mené sur la période 2001-2008 et cofinancé par la Ville de Paris, la Principauté de Monaco, l'Agence de l'eau Seine Normandie, Veolia, la Communauté urbaine de Lyon et SOS SAHEL.

L'objectif du projet, qui sera mené sur quatre ans, est l'amélioration durable des conditions de vie socio-économiques des populations de Gourma-Rharous par un meilleur accès à l'eau potable, à l'assainissement, à la nutrition des enfants de 0 à 5 ans et à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Le SICOBAF est le maître d'ouvrage de ce projet, avec le soutien de SOS SAHEL, du Conseil Général des Hauts-de-Seine, de la Principauté de Monaco, de l'Agence de l'eau Seine Normandie et de son partenaire associatif Kinder In Not.

Afin d'affiner la stratégie d'intervention, une étude réalisée en septembre 2008 par une équipe d'experts et de deux ingénieurs de SOS SAHEL, identifiait les priorités en termes d'accès à l'eau et à l'aide nutritionnelle et fixait un plan d'actions sur

quatre ans. Selon les normes nationales, les besoins sont calculés sur la base d'un point d'eau pour 400 habitants, et de 20 litres par personne et par jour. Or, dans cette zone, on constate qu'un habitant sur trois n'a toujours pas accès à l'eau potable : 36 points d'eau seraient encore nécessaires pour couvrir les déficits dans cette région de 15 000 habitants.

La réussite de ce programme passe notamment par la formation des élus et des gestionnaires sur les bases stratégiques, techniques et méthodologiques nécessaires. Il se traduit aussi par la formation des groupes bénéficiaires sur un ensemble de compétences et d'outils aidant à l'autonomie dans la gestion, le fonctionnement, la maintenance et le suivi des ouvrages.

Eau et assainissement, deux faces du problème de santé publique

En termes d'infrastructures, le programme a consisté en la construction de nouveaux puits et forages et la réhabilitation des ouvrages vétustes. Le contrôle et la supervision des travaux ont été assurés par un bureau d'études de Tombouctou, tandis que la supervision technique a été réalisée par la Direction régionale de l'Hydraulique de Tombouctou et la coordination technique par SOS SAHEL.

Les habitants se sont très vite appropriés les ouvrages en constituant 17 comités de points



Quatre artisans ont été formés à la mécanique et dotés de caisses à outils.

d'eau et d'assainissement (CPE), dont les membres ont été formés à la gestion et à l'entretien des ouvrages hydrauliques – notamment des pompes manuelles. Ces comités sont responsables de la gestion des points d'eau et de la sensibilisation des populations sur la démarche du projet, notamment sur le rôle primordial des CPE pour la pérennisation des ouvrages.

Afin de garantir la durabilité de ces infrastructures, un suivi rigoureux de la qualité a été entrepris. Chaque point d'eau a été soumis à des analyses physico-chimiques et

bactériologiques par une équipe de deux ingénieurs sanitaires de la Direction régionale de la Santé de Tombouctou. Ces analyses bactériologiques ont permis d'identifier le type de traitement à appliquer à chaque point d'eau, notamment les procédures de javellisation et de chloration, suivant les normes de l'OMS. En plus des actions des CPE, les services de santé de la zone doivent effectuer un suivi annuel pour vérifier eux aussi le maintien de la potabilité de l'eau et procéder à des désinfections en cas de nécessité.

Les problématiques liées à l'eau ne concernent pas seulement les villages ruraux mais aussi la ville même de Rharous, où le déficit d'eau actuel est de l'ordre de 75 m³/j. L'insuffisance de points d'eau conduit les populations locales à boire l'eau du fleuve Niger, impropre à la consommation. Il en résulte le développement de maladies : bilharziose, cholera, dracunculose, etc., qui posent le problème de l'assainissement. La plupart des lieux publics et des ménages ne disposent pas de latrines, ce qui entraîne une pollution de l'eau du fleuve par les excréta. La moyenne observée est de une latrine pour 88 habitants alors que la norme serait de 1 latrine pour 10 habitants.

En accord avec les communes du SICOBAF, des latrines familiales et à usage public dans les écoles et centres de santé ont été construites. Les sites de construction des latrines publiques ont été choisis par le SICOBAF selon les priorités du Programme de développement social, économique et culturel des communes (PDSEC). A ce jour, grâce à la sensibilisation, aux formations et à la réalisation des latrines à usage public, 400 écoliers et 100 patients par semaine du centre de Rharous sont prémunis contre le "péris fécal".

La réalisation de l'AEP, une étape clé

Des études menées entre 2008 et 2009 ont abouti parallèlement à l'élaboration d'un dossier de faisabilité technique, sociale et économique d'une adduction d'eau potable (AEP) pour la ville de Rharous. Sous l'égide de la mairie, un comité de suivi et de contrôle de la gestion de l'AEP a déjà été constitué et formé. Un *business-plan* établi que l'AEP de Rharous peut tout à fait être viable si les investissements de plus de 10 ans sont soutenus par l'Etat et les partenaires et que des dispositions adéquates en matière de gestion sont effectivement observées. Cette infrastructure permettra à plus de 4 800 personnes d'avoir accès à une eau de qualité à proximité de leur habitat. SOS SAHEL et les services techniques accompagneront le gestionnaire et le SICOBAF. Il est plus que nécessaire d'encourager une appropriation de la maîtrise d'ouvrage locale sur une base économique viable et une organisation efficace.

Dans les villages, Les populations participent financièrement au chantier puis versent des redevances (forfaitaires ou au volume prélevé) au niveau de chaque forage. Un fonds a été constitué grâce à la contribution des bénéficiaires. Cette épargne permettra l'extension du réseau d'eau potable en fonction des besoins des populations.

Informer, former : le levier du changement

Pour démarrer le processus de collecte de la contribution des bénéficiaires, l'équipe du projet, en collaboration avec les autorités communales, a procédé à un recensement des consommateurs potentiels de l'eau.

Des ateliers de sensibilisation et d'information ainsi qu'un débat

Augmenter les capacités opérationnelles des groupes-cible

« L'objectif de ce programme est l'amélioration durable des conditions de vie socio-économique des populations pauvres dans la partie nord du Mali. L'amélioration porte sur les priorités des populations, à savoir l'augmentation significative des productions agro-sylvo-pastorales, l'accès à l'eau potable, à l'éducation, à la santé et l'augmentation des capacités techniques et opérationnelles des groupes-cible.

L'atteinte de cet objectif passe notamment par la formation des élus et des gestionnaires sur les bases stratégiques, techniques et méthodologiques nécessaires. Il se traduit aussi par la formation des groupes bénéficiaires sur un ensemble de compétences et d'outils aidant à l'autonomie dans la gestion, le fonctionnement, la maintenance et le suivi des ouvrages.»

Mahamane CISSE,
Coordinateur projets zone Rharous
SOS SAHEL

radiophonique sur la radio locale *Gourma FM, la voix des femmes* ont été organisés.

Une association d'artisans réparateurs a été créée à Rharous pour tout le cercle de Gourma Rharous. Quatre artisans ont été identifiés par chacun des maires et formés à la mécanique des pompes et à la maintenance des ouvrages. Ils ont été équipés d'une caisse à outils et d'un kit de pièces de rechange pour venir à bout des pannes graves, qui dépasseraient la compétence des comités de gestion. Après chaque intervention, l'artisan réparateur rend compte de la nature de la panne aux CPE et formule des recommandations pour une meilleure utilisation des infrastructures. Le rôle de ces artisans dans la vie quotidienne des communes est vital ; en intervenant dès que la panne est déclarée, les réparateurs épargnent aux populations locales plusieurs mois d'attente sans eau potable.

Les formations ont été le principal levier du transfert de compétences et d'appropriation des infrastructures par les populations et les élus locaux. Les membres des CPE ont bénéficié de formations en gestion des ouvrages et en hygiène de l'eau et assainissement. Huit membres parmi les élus locaux, dont les maires des quatre communes, ont bénéficié d'un apprentissage et d'un renforcement en maîtrise d'ouvrage locale et gestion des points d'eau.

Aujourd'hui les élus sont capables d'utiliser les outils de gestion et de former les CPE, ce qui renforce leur rôle et leur responsabilité et leur permet de prendre en main la gestion des parcs de points d'eau. (Cette dernière phase de consolidation intégrant ce processus de passation et d'appropriation du projet par les populations locales se voit cependant momentanément suspendue suite au désistement de l'un des partenaires financiers.)

La réponse à la problématique de l'eau est primordiale et son

aboutissement est indissociable des actions assurant la sécurité alimentaire. En termes de nutrition, des formations de relais nutritionnistes ont été créées intégrant un programme de sensibilisation, de dépistage et de diagnostic. La récupération d'enfants malnutris et la mise à disposition de kits alimentaires ont conduit à une chute considérable du nombre d'enfants atteints et à un taux de guérison des enfants pris en charge de 99 %.

Mise en place d'un périmètre irrigué

Pour consolider ces actions de lutte contre la malnutrition, l'appui à la production agricole était indispensable.

Suite à la réalisation d'études techniques et financières et après avoir sélectionné les futurs exploitants, un périmètre irrigué a été mis en place ainsi qu'une coopérative agricole et un comité dont les membres ont aussi été formés aux techniques de gestion et d'organisation.

Au total, de 2001 à 2009, les populations locales des communes riveraines du fleuve Niger (Rharous, Banikane, Séréré, Hamzakoma) dans le cercle de Gourma Rharous au Mali, ont réussi à construire, avec le soutien de SOS SAHEL, 46 puits à grand diamètre de 80 cm, 7 forages équipés de pompes à motricité humaine, 164 latrines familiales et 7 latrines publiques dans les écoles. En 2011, l'adduction d'eau potable est en phase de finition pour la ville de Rharous. Aujourd'hui, 89 % des points d'eau réalisés sont fonctionnels. La pérennisation des ouvrages repose sur l'implication de tous les acteurs locaux et le dynamisme des comités de gestion.

Contact

Mariem Ben Abid
mariem.benabid@sossahel.org

INFO PUBLICATIONS

Technologies d'épuration des eaux résiduaires pour petites agglomérations urbaines

Institut technologique des Canaries, 94 pages, juin 2011

Ce document présente les caractéristiques des eaux urbaines résiduaires et la terminologie de base en usage, indépendamment de la taille de la population. Il aborde l'importance de l'épuration correcte des ces eaux produites dans les petites agglomérations urbaines ou dans les grandes villes, où leur traitement est différent. Il décrit un éventail considérable de procédés et de technologies d'épuration conventionnelle et non conventionnelle proposés pour le traitement correct de ces eaux.

Guide réalisé dans le cadre des activités du projet TAKATONA, dont l'objectif est d'établir le rapprochement et la collaboration mutuelle entre les Îles Canaries et la région Sous Massa Drâa moyennant le partage et l'échange d'expériences institutionnelles et entrepreneuriales en matière d'énergies renouvelables.

Edition/Diffusion

Institut Technologique des Canaries - Espagne
<http://www.itccanarias.org> • <http://takatona.com>

Accès à l'eau potable : le recours aux petits entrepreneurs du Sud, une démarche stratégique mais pas automatique

Frédéric Naulet, GRET, octobre 2011, 4 pages

S'il ne fait aucun doute que les petites entreprises locales ont un rôle à jouer dans les pays en développement pour étendre l'accès à l'eau potable, il ne faudrait pas pour autant en faire la nouvelle figure du "bon modèle" que d'aucuns recherchent inlassablement.

L'hétérogénéité de ces acteurs exige de se pencher précisément sur leurs caractéristiques, leurs logiques d'actions et leurs contraintes : autant d'éléments à prendre en compte avant de les intégrer dans les programmes sectoriels. Si le recours aux petits entrepreneurs privés n'est pas la panacée, dans quelles conditions représente-t-il une solution adaptée ?

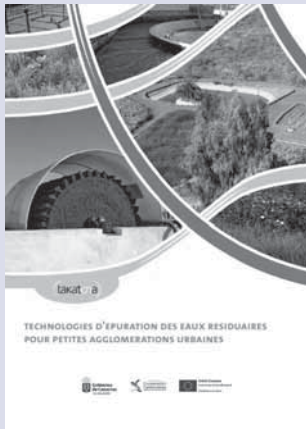
Edition/Diffusion

GRET, Campus du Jardin tropical
 45 bis avenue de la Belle Gabrielle 94736 Nogent-sur-Marne Cedex
 T. +33 (0)1 70 91 92 00 • gret@gret.org • www.gret.org

INFO PUBLICATIONS

L'accès à l'eau et à l'assainissement pour les populations en situation de crise : comment passer de l'urgence à la reconstruction et au développement ?

François Grünewald, Martina Rama, Julie Patinet, Document de Travail n° 15, Groupe URD, AFD, septembre 2011, 104 pages



Ce rapport a pour objectif de contribuer à la réflexion sur les stratégies et les pratiques à adopter afin d'améliorer l'efficacité des interventions WaSH (Water, Sanitation and Hygiene) en situation de crise. Il présente les résultats d'une étude qui comporte une analyse approfondie d'une série d'entretiens menés auprès des organismes humanitaires publics, privés ou associatifs, intervenant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en France et à l'étranger, ainsi que de la littérature existante. La clé de lecture principale de cette étude a été la notion du lien urgence-développement et la reconnaissance de la nécessité d'inscrire les actions d'urgence dans la durée.

Edition/Diffusion

Agence Française de Développement
Direction de la Stratégie - Département de la Recherche
5, rue Roland Barthes 75012 Paris - France • www.afd.fr

Coopérer pour pérenniser. Mettre à l'échelle la gestion locale du service d'eau potable

Stef Lambrecht, Dirk Glas, PROTOS, mai 2011, 64 pages



Depuis une dizaine d'années, quelques expérimentations ont été développées dans des pays africains, latino-américains ou asiatiques pour structurer les acteurs locaux à un "deuxième niveau" : des fédérations ou mutuelles d'associations d'usagers d'eau (AUE), des centres de service pour un ensemble d'AUE ou de communes, des régies intercommunales, des alliances entre un groupe d'AUE et une ou plusieurs collectivités locales, sinon avec un centre de services privé ou associatif...

Par cet ouvrage, PROTOS, en collaboration avec CISV et le SIE, désire systématiser ces différentes expériences et proposer ainsi quelques leçons et éléments d'inspiration. Le document veut inviter le lecteur à réfléchir sur la pertinence et la faisabilité de collaborer à une échelle supra-locale pour garantir la durabilité du service d'eau potable, avec une forte implication des acteurs de proximité.

Edition/Diffusion

PROTOS Flamingostraat 36 • 9000 Gent Belgique
info@protosh2o.org • www.protosh2o.org



3^e édition des Rencontres « Eau et Cinéma »

Les Rencontres internationales Eau et Cinéma (RIEC), qui ont vu le jour à Mexico en 2006, sont un ensemble d'activités qui, au travers de l'image, de l'audiovisuel et autres formes d'expressions artistiques, provoquent des rencontres entre le grand public, les gens du cinéma, des médias et ceux de la gestion de l'eau. La prochaine édition des RIEC se tiendra à Marseille durant le 6^e Forum Mondial de l'Eau (mars 2012). Pour cette occasion, le Secrétariat international de l'eau (SIE) invite les cinéastes, producteurs, acteurs de l'eau, jeunes et tous les citoyens souhaitant s'exprimer sur le thème de l'eau à prendre part à cette compétition.

**La date limite de réception
des œuvres est le :
31 décembre 2011.**

- Trouvez toutes les informations sur les catégories en compétition, les règlements et les prix sur : www.riec-iwfe.org ou www.sie-isw.org.
- Pour toutes questions contactez Maggie White : mwhite@sie-isw.org

INFO PUBLICATIONS

**Elaborer une politique et des stratégies nationales pour l'assainissement.
Des repères pour l'action**

Denis Désille, Christophe Le Jallé, Bruno Valfrey, pS-Eau, octobre 2011, 27 pages

Les politiques et stratégies nationales pour l'hygiène et l'assainissement sont indispensables pour le développement du secteur : en définissant les objectifs et priorités du secteur, elles permettent la négociation avec les partenaires techniques et financiers et l'orientation des financements alloués.

Ce document propose une méthodologie pour conduire des processus d'élaboration ou de renforcement des politiques et stratégies nationales. Décomposée en 12 étapes, la méthodologie présentée dans ce guide s'adresse aux acteurs du secteur, en particulier les ministères et services techniques en charge de l'assainissement.

Cette publication est le fruit d'une capitalisation menée suite à une expérience d'appui du programme Solidarité Eau pour le renforcement des politiques et stratégies nationales d'assainissement, à destination de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Edition/DiffusionpS-Eau : www.pseau.org**Retour d'expériences sur l'assainissement liquide à Madagascar**

Matthieu le Corre, CITE, septembre 2011, 32 pages

D'après une enquête réalisée auprès des ménages en 2010 par l'Institut national de la statistique, 93 % des Malgaches n'ont pas accès à un assainissement amélioré.

Plusieurs actions sont en cours et l'intervention dans ce secteur est encadrée par plusieurs textes et stratégies : la Politique et stratégie nationale de l'Assainissement, le Programme national d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et les codes de l'urbanisme et de l'eau.

Les réponses actuelles sont illustrées par des expériences menées par les acteurs non gouvernementaux qui interviennent sur les trois maillons de la chaîne de l'assainissement. Ce document n'aborde ici que la problématique de l'assainissement dit "liquide" (eaux usées et excréta).

Edition/Diffusion

CITE Ran'Eau, Rue Samuel Rahamefy Ambatonakanga
BP 74 Antananarivo 101 Madagascar • T. +261 20 22 253 86
cite@cite.mg • www.cite.mg

**Programme Solidarité Eau**

32, rue le Peletier
75009 Paris
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
fax : 33 (0)1 53 34 91 21
e.mail : pseau@pseau.org
internet : www.pseau.org

La lettre du pS-Eau n° 67

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin

Rédacteurs en chef :
Guillaume Aubourg
Céline Noblot

Ont participé à ce numéro :
Rebecca Armstrong
Mariem Ben Abid
Vincent Dussaux
Julie Gauthier
Louise Guerre
Nicolas Guibert
Suzanne Speidel
Rachel Vetterhoeffter
Maggie White

Conception graphique,
réalisation : Solange Münzer

Impression : Panoply